

Engagé pour une École durable, le SE-Unsa considère comme indissociables réussite des élèves et bien-être des enseignants. Toutes les études le démontrent : les profs bien dans leur peau et dans leur métier s'investissent mieux dans leur travail, dans les relations avec leurs collègues ou les parents, conditions *sine qua non* de la réussite des élèves. Le bien-être des enseignants est aussi indispensable pour renforcer l'attractivité des métiers de l'éducation.



se-unsa.org

Or, si on nous envie souvent nos vacances, nos « 18 h »... on s'intéresse peu à nos conditions de travail. Articulation vie pro / vie perso, locaux de travail, médecine de prévention, risques psychoso-

ciaux... sont des champs de réflexion peu investis. À l'automne dernier, le SE-Unsa a donc mené une grande enquête sur votre quotidien. Nous avons pu traduire vos plus de 7 500 réponses en 12 propositions d'amélioration de vos conditions de travail. Ce dépliant vous les présente ainsi que les résultats les plus significatifs de l'enquête.

Ces 12 propositions concrètes nous permettront d'interpeller les collectivités locales, les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ainsi que le ministère de l'Éducation nationale sur vos conditions de travail, pour les amener à enfin agir.

Stéphane Crochet,
Secrétaire général du SE-Unsa

Le corps et la voix, l'épuisement professionnel, les risques psychosociaux, le stress au travail

Demandez les fiches pratiques du SE-Unsa à votre section.



Retournez le bulletin d'adhésion ci-dessous au SE-Unsa Service Adhésions - 209 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Je rejoins le SE-Unsa



Nouvel adhérent **Renouvellement**

Nom d'usage : Prénom :
 Nom de naissance : Né(e) le :
 Adresse personnelle :
 Téléphone : Portable :
 Adresse mel :
 Département de rattachement administratif :
 Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :

SITUATION ADMINISTRATIVE

JE SUIS Titulaire Stagiaire

Corps :
 Instituteur PE Certifié CPE PLP Peps Agrégé Bi-admissible
 AE PEGC Ce d'Eps PsyEn (option.....)
 Je suis remplaçant (précisez :)
 Ma discipline 2nd degré :
 Fonctions particulières (adjoint, directeur, Ash, tuteur, formateur) :

JE SUIS Étudiant EAP

JE SUIS NON-TITULAIRE Suppléant AESH Aed (précisez les fonctions) :

Contractuel : Enseignant, Ce, Cpe, (précisez).....
 Contrat aidé (Cui) Assistant handicap Aide administrative

JE SUIS Retraité

Temps complet Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle
 Temps partiel : % CLM, CLD Disponibilité
 Congé parental

Échelon : Montant de la cotisation :

Mode de paiement : Chèque Paiements fractionnés automatiques(*) :
 Première demande Renouvellement

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

*autorisation de prélèvement à demander à votre section départementale

CRÉDIT D'IMPÔTS : 66 % de votre cotisation

La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant de 36 € annuels.

Titulaires	ÉCHELONS											Non-titulaires			
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Contractuel				
CLASSE NORMALE															
Instituteur				140 €	142 €	145 €	153 €	160 €	171 €	187 €	indice < 400	105 €	Aed/AESH	73 €	
Pe, Certifié, PsyEn, CPE, PLP, Peps	156 €	159 €	163 €	167 €	172 €	182 €	195 €	208 €	223 €	238 €	indice 401 à 500	137 €	Cui	50 €	
PEGC, Ce d'Eps, AE				143 €	150 €	157 €	166 €	174 €	185 €	195 €	indice > 500	171 €	suppléant	83 €	
Bi-admissible	146 €	159 €	167 €	176 €	183 €	193 €	208 €	224 €	239 €	249 €					
Agrégé	176 €	178 €	192 €	204 €	217 €	232 €	250 €	267 €	284 €	296 €					
HORS-CLASSE	1	2	3	4	5	6	7	HeA1	HeA2	HeA3					
Pe, Certifié, Cpe, Plp, Peps, PsyEn	205 €	219 €	234 €	253 €	270 €	285 €									
Agrégé	244 €	253 €	267 €	284 €	296 €				318 €	330 €	347 €				
PEGC, Ce d'Eps	165 €	174 €	185 €	195 €	221 €	238 €									
CLASSE EXCEPTIONNELLE	1	2	3	4	5	HeA1	HeA2	HeA3	HeB1	HeB2	HeB3				
PEGC, Ce d'Eps	221 €	240 €	253 €	270 €	285 €										
Agrégé	296 €				318 €	330 €	347 €	347 €	362 €	381 €					
Pe, Certifié, PsyEn, CPE, PLP, Peps	248 €	262 €	276 €	297 €				318 €	330 €	347 €					
Retraités															
Pension < 1400 €													104 €		
Pension 1400 à 1850 €													128 €		
Pension > 1850 €													138 €		
Entrée dans le métier															
Étudiant EAP													41 €		
Stagiaire													88 €		
Situations particulières															
Disponibilité-congé parental													41 €		
Temps partiel ou Cui au prorata du temps de service															

Résultats de l'enquête

l'Enseignant supplément n°212 - janvier 2018



se-unsa.org

Voix et corps

46 % des enseignants interrogés ont régulièrement des problèmes de voix ;
32 % des problèmes d'audition ;
78 % considèrent que le bruit est la situation la plus stressante pour un enseignant.

Votre santé

51 % des enseignants interrogés ont déjà été en arrêt de travail à cause de leur activité professionnelle ;
76 % estiment que leur activité professionnelle impacte leur sommeil.

LES 12 PROPOSITIONS DU SE-UNSA POUR AMÉLIORER VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- 1** L'intégration de la gestion de la voix et du corps dans la formation initiale et continue
- 2** Un accès régulier et remboursé aux professionnels de la voix (ex : phoniatre etc.)
- 3** Un diagnostic d'insonorisation des salles de classe par les départements et les régions lors de la rénovation et de la construction des bâtiments scolaires
- 4** L'équipement des salles de classe afin d'éviter la station debout prolongée (tabouret haut, mobilier adaptable etc.)
- 5** Un bâti scolaire prenant en compte les besoins pédagogiques avec des classes plus grandes et modulables (chaises et tables permettant le travail en commun etc.)
- 6** Une médecine de prévention et des visites médicales régulières pour prévenir l'épuisement professionnel
- 7** Une formation initiale et continue pour mieux faire face aux défis du métier d'enseignant (pédagogie différenciée, gestion de classe, gestion des troubles des apprentissages et du comportement, etc.)
- 8** Un droit à la mobilité professionnelle, temporaire et définitive, pour « souffler » et enrichir son expérience professionnelle
- 9** La mise en œuvre de l'accord-cadre de 2013 sur les risques psychosociaux dans la Fonction publique avec des plans académiques de prévention incluant la formation des chefs d'établissement
- 10** La reconnaissance des temps de concertation dans le temps de service des enseignants sur des temps dédiés, comme c'est le cas en Rep+
- 11** L'élaboration d'une charte de communication dans chaque établissement pour assurer un véritable « droit à la déconnexion »
- 12** L'aménagement des salles des professeurs pour en faire de véritables espaces de travail, de repos et de rencontres avec les partenaires de l'École

Votre moral

27 % des enseignants interrogés qualifient leur métier d'épuisant ;
23 % estiment leur métier stressant.
77 % des enseignants interrogés ont du mal à concilier vie pro / vie perso ;
53 % des enseignants envisagent éventuellement une réorientation.

Votre travail

71 % des enseignants interrogés sont insatisfaits de leurs conditions de travail ;
75 % de leurs conditions de repos ;
32 % pensent que le mobilier et les équipements des salles de classe ne sont pas adaptés.